



Cimetière naturel : un espace public à part entière

L'écartement des cimetières en dehors de l'enceinte des villes et villages, l'essor industriel du début du 20^e siècle et l'éloignement spirituel des sociétés contemporaines ont contribué à la minimisation de l'importance de l'aménagement et du soin à apporter aux cimetières, lieux de mémoire et de recueillement.





Le « cimetière paysager » peut être source d'émerveillement, de romantisme, de poésie et de manière très paradoxale, un lieu de vie intense. A l'image de certains cimetières ruraux du département de la Somme, les cimetières peuvent être des espaces de nature des plus remarquables, accueillant une grande biodiversité. Oiseaux et mammifères trouvent refuge dans les arbres et espaces de prairies de ces lieux où le calme et le silence s'imposent naturellement.

Les cimetières font partie de « la trame verte » de nos territoires et doivent être considérés comme des espaces stratégiques précieux pour la reconquête de la biodiversité et la création des zones de fraîcheur en ville.

La responsabilité de leur entretien et de leur mise en valeur incombe aux communes. A l'intérieur de l'enceinte du cimetière, les problématiques de gestion sont similaires à celles rencontrées sur l'ensemble du territoire communal : valorisation et entretien du patrimoine, intégration et gestion mobilière et de l'immobilier, partage et gestion des surfaces, distribution du parcellaire, gestion des ressources naturelles et des déchets, accessibilité... Le cimetière doit faire l'objet d'une réflexion concertée pour la mise en place d'un projet de gestion permettant de proposer des solutions d'aménagement : un grand travail de sensibilisation de la population et une ouverture aux nouvelles pratiques.

Et si demain nous passons du cimetière industriel et minéral au cimetière jardin-écologique pour le respect de la vie? Le cimetière de Gleizé (69) a été conçu comme un parc paysager par le bureau d'étude **Atelier Arche**. L'espace est géré de manière écologique et économique par la commune. Autre exemple avec la ville de Niort (79) qui abrite le premier cimetière naturel conçu par la paysagiste **Eve-Marie Ferrer**. Modèle unique en France, il propose un concept résolument nouveau en engageant les familles à respecter un certain nombre de règles sous et sur terre... A l'entrée de cette nécropole inhabituelle, sanctuaire de biodiversité, une citation du botaniste Gilles Clément : « Pour faire un jardin, il faut un morceau de terre et l'éternité ».

Pour en savoir plus :

-  Lauréat des Trophées Paysagistes 2019 : la CAVBS - Pellenc : <https://www.youtube.com/watch?v=eKd-WOoYZAM>
-  Les cimetières écologiques : <https://www.youtube.com/watch?v=iBJsd3s-Z5M>
-  Cimetières ruraux de la Somme : http://www.caue80.fr/doc2014/caue80_guide_cimetieres.pdf
-  Le cimetière paysager communautaire de Gleizé – Rhône : <https://urlr.me/FLVzK>